

30 nov 2012 -17:29

Appartient à [Conseil des ministres du 30 novembre 2012](#)

Construction d'un complexe diplomatique à Kinshasa

Le Conseil des ministres a approuvé les crédits d'engagements pour la construction d'un complexe diplomatique à Kinshasa. Dans cette optique, deux biens appartenant à la SA Brussels Airlines et à la curatelle Sabena pourront être achetés.

L'acquisition de six terrains pour permettre la construction de la nouvelle chancellerie à Kinshasa a été approuvée par le [Conseil des ministres du 23 mars 2012](#).

Dans le but de regrouper les logements des collaborateurs et de leur famille à proximité de la future chancellerie, plusieurs acquisitions sont envisagées, notamment deux immeubles appartenant à la S.A. Brussels Airlines et à la curatelle de la Sabena.

Un programme d'acquisition et de valorisation d'autres biens sera mis en œuvre en 2013.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>